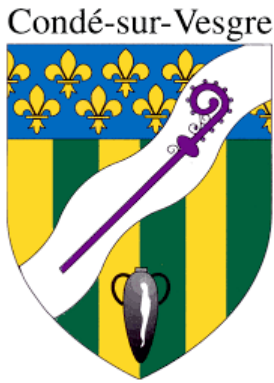


AUTOMNE 2026

FLASH INFOS



LE BULLETIN MUNICIPAL DE
CONDÉ-SUR-VESGRE



SUIVEZ-NOUS SUR

Facebook

@mairiedecondesurvesgre



CONDE-SUR-VESGRE
— YYELINES (78) —

DÉCOUVREZ NOTRE

Site Internet

www.mairie-condesurvesgre.fr



Mairie et Agence Postale Communale : 37 rue de la Vesgre - 78113 Condé-sur-Vesgre | Tél : 01 34 87 04 30 | Actualités • Informations • Services • Démarches en ligne



Horaires d'ouverture mairie :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Mercredi : 9h00 - 12h00
Un samedi par mois : 9h00 - 12h00
Rencontre Maire ou adjoints : sur rendez-vous

Horaires agence postale communale :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
14h00 - 17h30
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00

ÉCOLES RPI

Bilan de la rentrée des classes 2026 des écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal :
Cette année, 184 élèves au total, y compris les enfants des enseignants, de la petite section de maternelle au CM2, ont fait leur rentrée le mardi 1er septembre, 125 enfants habitant Condé. Sur les 5 dernières années, le nombre d'enfants scolarisés sur le RPI est assez stable, sa progression suit de manière cohérente le nombre de logements créés sur nos villages.

Nombre d'élèves par commune et par année

Commune	Rentrée 2022	Rentrée 2023	Rentrée 2024	Rentrée 2025	Rentrée 2026
Adainville	20	24	26	25	26
Bourdonné	26	29	29	32	29
Condé-sur-Vesgre	114	123	119	128	125
Total	160	176	174	185	180

CARTE DE BUS POUR LE COLLÈGE

La commune va aider les familles comme chaque année, le montant de l'aide sera voté lors du prochain conseil municipal.

Les familles concernées devront fournir les justificatifs suivants : copie de la carte de bus et RIB.

Pièces à déposer en mairie ou à envoyer sur l'adresse mail : mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr

BON CARBURANT

Cette aide est destinée aux retraités ayant de faibles ressources pour financer une partie de leurs frais de chauffage.

Le montant de cette aide va être voté lors du prochain conseil.

Les bénéficiaires retraités non imposables avant déduction d'impôts sont invités à fournir leur avis d'imposition en mairie.

L'EAU EST RARE, PRÉSERVONS-LA !

Nous sommes toujours en état de vigilance face au manque d'eau.

Nous devons continuer à économiser l'eau potable, ne pas laver les voitures, ne pas arroser son jardin en journée, ne pas remplir sa piscine. Chaque geste compte.

Installer des récupérateurs d'eau sous ses gouttières et favoriser les végétaux économes en eau, c'est un moyen de continuer à jardiner sans utiliser d'eau potable.

RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

Certains Condéens nous ont signalé l'apparition de fissures sur leurs maisons, probablement en raison de l'aléa gonflement/rétractation des sols argileux accentué cette année par les pluies très importantes au printemps, suivies de la sécheresse que nous subissons encore.

Si ces désordres sont reconnus comme catastrophe naturelle par le Préfet, ils pourront être pris en charge par les assurances.

Vous êtes concernés ? Contactez votre assurance, constituez votre dossier et communiquez-le en mairie avant le 23 octobre 2026.

Les dossiers regroupés seront adressés à la Préfecture pour demander une reconnaissance de catastrophe naturelle.

CHAUD, L'ÉTÉ !

Cet été, nous avons fait face au risque incendie, très présent en forêt mais aussi dans les champs et bords de route. Ce risque diminue, mais il est encore considérable. Les coupes de haies et les entretiens des fossés et bords de route ont été repoussés sur l'automne face au risque de départ de feu.

De même, les températures extrêmes et l'absence de précipitations ont causé le développement de cyanobactéries dans l'étang, et l'asphyxie de poissons.

Les cyanobactéries sont présentes toute l'année dans l'étang, en faible quantité quand l'eau est plus froide, elles ne sont pas visibles. Elles se développent très rapidement dans une eau chaude et stagnante, leur aspect turquoise est alors très spectaculaire.

Ces bactéries sont dangereuses par absorption pour les mammifères, c'est pourquoi il ne faut pas laisser son chien descendre dans l'étang. Les conséquences peuvent aller de problèmes intestinaux sévères, à des atteintes neurologiques, voire la mort de l'animal.

C'est une des conséquences des périodes chaudes de plus en plus fréquentes que nous connaissons.

ENTRETIEN DES HAIES ET ARBRES

Face à la multiplication de haies et arbres mal entretenus dépassant sur la voie publique et au manque de réaction des propriétaires concernés, nous avons voté lors du dernier conseil municipal la possibilité d'appliquer l'arrêté permettant à la commune de faire réaliser les travaux de coupe des haies et arbres de particuliers par une entreprise, à la charge du particulier qui recevra ensuite un titre émis par le Trésor Public pour rembourser les frais engagés par la commune.

Le déclenchement des travaux sera précédé de 2 courriers recommandés pour prévenir le propriétaire de la haie.

Cet arrêté ne concerne que les végétaux empiétant sur les espaces publics (voies, trottoirs, chemins, terrains communaux) et représentant soit un obstacle, soit un danger pour la circulation des piétons ou/et des véhicules, ou un danger pour les lignes téléphoniques ou électriques.

Vous trouverez les règles de distance et de hauteur applicables pour vos plantations au lien suivant :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F614>

SÉCURITÉ : CONDÉ-SUR-VESGRE ROULERA TRÈS PROCHAINEMENT À 30 KM/H

La signalétique « zone 30 » et l'ensemble des panneaux et marquages au sol vont être installés dans le courant de l'automne.

Les marquages au sol existants effacés vont être repris un peu partout dans le village, les panneaux d'entrée d'agglomération dégradés vont être remplacés.

Le sens de priorité sur la chicane de la rue du Hallier va être inversé, avec l'accord du Département.

Un stop va être créé au carrefour rue du Vivier/rue de la Vallée-Guérin/chemin Vert.

Le devis sera présenté au prochain conseil pour validation. La notification du financement de 80 % du montant total des travaux par le programme « Amendes de police » a été reçue en mairie début septembre.

TRAVAUX DES TUNNELS CHENNEVIERES (RN 12) ET DU TUNNEL DE ST CLOUD (A13)

Pour le tunnel de Chennevières, les travaux doivent s'achever fin octobre 2026, des fermetures sont prévues jusqu'au 29 octobre.

Voir le détail des fermetures sur le site <https://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

Pour le tunnel de Saint Cloud A13, le sens Paris-Provence sera fermé du 16 novembre 26 à fin août 2027 depuis le périphérique et jusqu'à l'échangeur de Vaucresson.

Le sens Provence-Paris reste ouvert et ne sera fermé qu'en juillet/août 2027.

Pour avoir des informations actualisées et les itinéraires conseillés : site de la DIRIF.

DATES DE LA SAISON DE CHASSE

Ouverture générale le dimanche 20 septembre 2026 à 9 h, clôture le 28 février 2027 à 18 h.

RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE CUIVRE

Bientôt la fin du téléphone analogique ADSL et du réseau cuivre.

La date annoncée pour Condé : 31 octobre 2028

JEUX POUR LES PETITS

Les devis pour les aires de jeux seront actés pendant le conseil du 23 septembre 2026. Le parcours de motricité réalisé par la commune sera finalisé dans les prochaines semaines.

Il faut donc passer à la fibre, sans attendre le dernier moment pour ne pas risquer de se retrouver sans téléphone fixe, contactez votre fournisseur actuel ou celui de votre choix.

----- MANIFESTATIONS LOCALES

À Condé-sur-Vesgre :

- L'AME collecte des déchets dans le cadre du WORLD CLEAN UP DAY le *samedi 19 septembre*, départ depuis le parking de l'étang à 9h30. Inscrivez-vous auprès de l'AME au 06 03 51 19 23 pour mieux organiser les circuits.
- Les Journées du Patrimoine se dérouleront le *samedi 19* et *dimanche 20 septembre* à l'église Saint-Germain de Condé. Le samedi de 14 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Au programme : Visites guidées de l'église ; expositions de cartes postales recto/verso et appareils photographiques anciens ; visites guidées à la découverte du village. Départs depuis l'église le samedi et le dimanche à 14 h, sur inscription par téléphone au 01 34 87 04 30 ou via mail : mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr
- Bourse d'échanges de plantes le *samedi 3 octobre*. Les jardiniers de Condé et d'Adainville se retrouveront dans la cour de l'ancienne école 37 rue de la Vesgre, de 14 h à 17 h. La participation est gratuite et permet d'échanger plantes, conseils et bonnes pratiques. Tables à disposition, préau en cas de météo mitigée.
- Concert Gospel le *dimanche 4 octobre* organisé par le Comité des Fêtes de Condé-sur-Vesgre. La Chorale Cœur Gospel se produira à 16 h à l'église Saint-Germain. Tarif adulte : 10 €/ Enfants 8 à 18 ans : 5 €/ Gratuit pour les moins de 8 ans. Information et réservation en mairie ou sur cfcv78.com et 06 87 43 08 13
- Le *samedi 24, dimanche 25* et *samedi 31 octobre*, Halloween par l'ABCRecrés. Les 24 et 25 octobre, ateliers créatifs dans la salle de l'ancienne école et fête d'Halloween le 31 octobre fin d'après-midi/soirée. Plus d'infos à venir.
- Le *samedi 7* et *dimanche 8 novembre*, le premier salon « Rencontre des Arts » à Condé-sur-Vesgre à la salle intercommunale ABC, 3 rue des Brières. Le samedi de 13 h à 19 h (Vernissage sur invitation à partir de 17 h) et le dimanche de 10 h à 17 h (Peintres, sculpteurs et photographes viennent exposer leurs œuvres sur le thème de la nature). Les enfants de l'école de Condé participeront et présenteront le travail réalisé depuis la rentrée avec Nelvia Laroche.
- Le *dimanche 6 décembre* aura lieu le Marché de Noël organisé par l'ABCRecrés à la salle intercommunale ABC 3 rue des Brières à Condé de 10 h à 17 h. Les exposants viendront vous proposer des idées de cadeaux pour les fêtes de fin d'année. Le père Noël a prévu de venir saluer les petits et les grands.
- Le *dimanche 6 décembre* – spectacle LASER sur l'étang de Condé-sur-Vesgre. Pour la première fois, la commune de Condé-sur-Vesgre organise un spectacle laser AES Events financé par les communes de Bourdonné et Condé-sur-Vesgre en remplacement du traditionnel feu d'artifice du 14 juillet qui ne peut plus être tiré depuis quelques années en raison du risque incendie. Rendez-vous à l'étang de Condé sur Vesgre à 19 h. Chocolat et vin chaud sur place.

Sur le Houdanais :

- Le *samedi 26* et *dimanche 27 septembre* : ST MATTHIEU / VILLAGE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE le samedi de 11 h à 18 h et le dimanche de 11 h à 17 h.
- Le *mercredi 30 septembre* : JOB DATING à Septeuil.
- Le *jeudi 1er octobre* : Salon de la Création et Reprise d'entreprise à Dammartin-en-Serve de 10 h à 16 h.
- Le *vendredi 9 octobre* : Forum des Seniors à la Ferme Deschamps - 31 rue d'Epernon à Houdan de 10 h à 16 h.
- *Mi-octobre*, début de la permanence de France Alzheimer aux Maisons France Service de Houdan et de Septeuil. Mise en place d'une permanence d'aide aux aidants sur rendez-vous.

Concert GOSPEL

Chorale Cœur Gospel
Direction Jacky WEBER

DIMANCHE 4 OCTOBRE - 16H

EGLISE DE CONDE SUR VESGRE



Tarif adulte 10€
Enfant 8 à 18 ans 5€
Moins de 8 ans gratuit





Informations & réservations :
Mairie, cfcv78.com & 06 87 43 08 13



2026



MAIRIE DE
CONDÉ-SUR-VEGRE

HISTOIRE
PATRIMOINE
CULTURE
NOTRE VILLAGE

JOURNÉES 2026 du PATRIMOINE

À L'ÉGLISE SAINT GERMAIN DE CONDÉ-SUR-VEGRE

*Un patrimoine vivant,
une histoire partagée*

LE PROGRAMME CETTE ANNÉE



Exposition « Recto-Verso »
Photos et cartes postales anciennes
de notre village, enrichies de nouveaux
documents.



Appareils photo anciens
Un bel ensemble d'appareils issus
de collections privées.



Notre cloche
Des nouvelles de notre cloche et des travaux
à réaliser pour l'entendre à nouveau sonner
la volée.



Visites et balade découverte
Comme chaque année, une visite commentée
de l'église est proposée, et en plus cette année,
une balade découverte du village.



DATES ET HORAIRES
Samedi 19 septembre
14 h 00 – 18 h 00

Dimanche 20 septembre
10 h 00 – 12 h 00
14 h 00 – 18 h 00



BALADE DÉCOUVERTE
Départ à 14 h à l'église
samedi et dimanche
Réservation souhaitée :
mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr
01 34 87 04 30



INFOS COMPLÉMENTAIRES
Le programme complet des JEP
est consultable sur le site de l'OTPH
ou sur celui du Département.

Au plaisir de vous accueillir
LE WEEK-END DU 19 ET 20 SEPTEMBRE 2026
POUR DÉCOUVRIR ENSEMBLE NOTRE VILLAGE.

— DÉCOUVRIR | PARTAGER | TRANSMETTRE —

3

LE 19 SEPTEMBRE 2026

NETTOYONS LA PLANÈTE



JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE LA PLANÈTE

Rejoignez le mouvement mondial du World Cleanup Day en participant au nettoyage citoyen organisé à Condé-sur-Vesgre par l'Association Mémoire et Environnement (AME).

Pour un village sans déchets !

Rendez-vous parking de l'étang de Condé à 9h30

- 9 h 30 => Accueil : thé/café, instructions et distribution du matériel ;
- 10 h => Départ : ramassage au bord des routes et chemins de Condé ;
- 12 h/12h30 => Retour : pesage des déchets, rafraichissements.



Ambiance conviviale



Enfants bienvenus

Renseignements et inscriptions pour nous permettre d'estimer le nombre de participants et de prévoir les circuits de ramassage.	06 11 01 58 22 ame-conde@laposte.net	
---	--	--

À la Rencontre des Arts →



07 & 08
NOV. 2026

SAM. 13H-19H – DIM. 10H-17H
Salle Polyvalente ABC.
3 rue des Brières.IPNS

ENTREE
LIBRE

CONDÉ-SUR-VEGRE
Parking gratuit sur place
Le Géant des
BEAUX-ARTS

UNISSONS-NOUS POUR CONDÉ-SUR-VEGRE

Six mois de mandat : maintenant, place à l'action

Six mois se sont écoulés depuis les élections municipales. Nous avons participé activement aux commissions, échangé, proposé et travaillé sur plusieurs dossiers importants pour l'avenir de Condé-sur-Vesgre.

Nous apprécions la qualité des débats au sein de l'équipe municipale. Des améliorations restent nécessaires en matière de communication et de concertation, mais le dialogue entre tous les élus est indispensable pour avancer au service des Condéens.

La Maison de santé : une priorité absolue

Après les réunions avec les professionnels de santé, doit désormais venir le temps de l'action : sécuriser les professionnels présents, créer les conditions permettant d'accueillir deux médecins et permettre à notre Maison de santé de retrouver un véritable fonctionnement de Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP). L'accès aux soins reste un enjeu majeur.

Des aires de jeux pour nos plus jeunes

Place à l'action également pour nos enfants. Les premières aires de jeux offriront aux plus jeunes des espaces adaptés et sécurisés. Nous souhaitons maintenant leur réalisation.

Anticiper les fortes chaleurs

Cet été nous rappelle la nécessité d'anticiper les épisodes de fortes chaleurs. Nous proposons de planter davantage d'arbres à des endroits stratégiques pour créer ombre et fraîcheur : dans notre école, autour de l'étang et dans les espaces publics adaptés.

Antenne SFR : mieux informer et concerter

Plusieurs Condéens nous ont fait part de leurs interrogations concernant l'antenne SFR au stade : pourquoi cet opérateur ? Quelles alternatives ont été étudiées ? Pourquoi la consultation n'a-t-elle pas été plus largement ouverte ? Ces questions traduisent une attente légitime : être mieux informé et davantage associé aux projets de notre commune. Nous veillerons à renforcer la communication et la concertation pour les futurs projets.

Continuons à construire ensemble

D'importants dossiers budgétaires et environnementaux nous attendent. Majorité comme opposition, nous sommes au service des Condéens pour permettre à notre village d'avancer sereinement, dans le dialogue, la transparence et avec une gestion responsable.

Faisons vivre notre village comme nos associations savent si bien le faire. Soutenons-les davantage, elles sont essentielles à notre lien social.

Belle rentrée scolaire et professionnelle à toutes et à tous.
Vous pouvez compter sur notre engagement.

Thierry BÈGUE
Conseiller municipal
Unissons-nous pour Condé

TOUS CONDÉENS

Article non communiqué